

Argenteuil Vingt ans après,
la « racaille » a quitté la dalle ➔ P. II

Patrimoine 10 millions d'euros et trois ans
de travaux pour Chaalis ➔ P. I

60

Oise • Mardi 28 octobre 2025 • N° 25249 • 2,20 €

Le Parisien



Monnaie de Paris
Notre-Dame s'affiche
sur vos pièces

➔ Notre époque • P. 10

MONNAIE DE PARIS | STILLING PHOTOGRAPHY



AFP/OLIVIER CHASSIGNOLE

Vandalisme
sur le réseau SNCF
La piste d'une
action coordonnée

➔ Actualité • P. 4



ISTOCK

Ehpad Un vaccin
obligatoire pour
les soignants ?

➔ Santé • P. 6

Terrorisme islamiste

Le phénomène des « ados djihadistes »



Une note confidentielle
de la Direction générale
de la sécurité intérieure
alerte sur le rajeunissement
des auteurs de projets
d'action violente
d'inspiration djihadiste.

➔ Fait du jour • P. 2 et 3

Polémique
Pourquoi
ce Français
va courir
aux « Jeux
des dopés »



➔ Sports • P. 15

Le Parisien

R 20174 - 1028 - 2,20 €

ALDOUHY / AFP



75 | MUNICIPALES Si Renaissance est derrière Bournazel, les proches de Dati n'ont pas dit leur dernier mot.

Ce duel qui déchire les macronistes

Thomas Soulié, Elie Julien et Olivier Beaumont

QUI CONNAÎT Rachida Dati sait parfaitement que l'adage « qui s'y frotte, s'y pique » lui sied bien. Dans la course à la mairie de Paris, dont elle aspire à prendre la tête, la ministre de la Culture ne compte pas se faire doubler. Alors, quand elle a appris que Renaissance allait, ce mardi soir, investir son rival Pierre-Yves Bournazel (Horizons), la maire du VII^e arrondissement a organisé la riposte.

Dès mercredi matin, elle s'affichera aux côtés de deux témoins macronistes parisiens, Benjamin Haddad (ministre de l'Europe) et Sylvain Maillard (patron de Renaissance 75) afin de démontrer qu'elle peut rassembler. Quasiment à la même heure, un déplacement commun entre Gabriel Attal et Pierre-Yves Bournazel est envisagé, juste après la publication d'une tribune de soutien au proche d'Édouard Philippe,

signée par une quarantaine de cadres du camp présidentiel.

À Paris, la campagne s'annonce depuis des mois comme la chronique d'une implosion annoncée. Début juillet, déjà, à l'occasion d'une réunion à huis clos, les responsables locaux du camp présidentiel constataient leurs divisions. Les mêmes Haddad et Maillard militaient pour soutenir Rachida Dati, sans convaincre les autres participants, plutôt enclins à se ranger derrière un candidat du bloc central. Parmi eux : l'ex-ministre et ex-député parisien Clément Beaune : « J'ai défendu depuis des mois, au départ assez seul, une candidature autonome du bloc central. En politique, si on ne porte pas son projet et ses valeurs, on disparaît. » In fine, il devrait renoncer à une candidature pour se rapprocher à Pierre-Yves Bournazel.

Gabriel Attal au cœur de la division

Au vu des querelles internes, Gabriel Attal avait missionné son numéro deux et président



LP / FRED DIGI / DELPHINE GOETZEN

de la commission nationale d'investiture (CNI) de Renaissance, Franck Riester, afin de dégager un consensus. Pari raté, d'autant plus que l'ex-Premier ministre s'orientait, initialement, pour un accord avec Rachida Dati. Mais entre-temps, cet été, les deux se sont brouillés à propos de la législative partielle dans la 2^e circons-

Dans la course à la mairie de Paris, Rachida Dati et son entourage accusent Pierre-Yves Bournazel de jouer sur deux tableaux.

cription de Paris. Résultat : Renaissance actera, ce mardi, son soutien à Bournazel... pour sa troisième candidature. Si cette décision soulage les tenants de la ligne anti-Dati, elle irrite l'autre camp. Benjamin Haddad confie au « Parisien » que cette décision imminente « reste incompréhensible » : « Nous pouvons faire basculer Paris si nous sommes unis. La division, c'est la machine à perdre ! »

Sa collègue au gouvernement, Aurore Bergé, se rendra ce mardi soir au siège de Renaissance pour défendre la candidature de Rachida Dati, à l'occasion d'une réunion décisive de la CNI. Pour la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, « Renaissance préfère soutenir Bournazel qui appelle à la démission du président plutôt qu'une ministre qui le soutient ». Proche et fidèle d'Édouard Philippe, qui avait appelé à une élection présidentielle anticipée, Pierre-Yves Bournazel est accusé de jouer sur deux tableaux : allié aux macronistes à Paris, sou-

haitant la chute d'Emmanuel Macron sur le plan national.

« Honnêtement, je ne sais pas trop dans quoi Attal est en train de s'embarquer », persifle un proche du chef de l'État. Un conseiller de l'exécutif en sourit : « Gabriel s'embarque dans un processus de kébabisation », en référence au fameux SMS (jamais confirmé) de Rachida Dati au Premier ministre de l'époque, menaçant de « transformer son chien en kebab ».

Officiellement, Emmanuel Macron ne se mêle pas des affaires électorales parisiennes. En coulisses, il voit d'un mauvais œil l'absence de soutien de son parti à l'une de ses ministres chouchous. Certains proches du président assurent même, en privé, que Gabriel Attal renonce à faire campagne pour Rachida Dati afin de se distinguer et de s'émanciper du président, dont il a confié récemment « ne plus comprendre les décisions ». En politique, les amis des ennemis restent des ennemis.

JUDICIAIRES ET LÉGALES

ANNONCES 60

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 16 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation : l'tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : SA) 395 CHT - (SAS) 197 CHT - (SASU) 1416 HT - (SNC) 2186 HT - (SARL) 147 CHT - (EURL) 1286 HT - (SOCIETE CIVIL) 220 CHT - (SCI) 189 CHT. Démission/nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 1086 HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AJ: 1356 HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cessations d'actions - résiliation du bail commercial: 197 CHT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales: 1526 HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales: 1106 HT - Changement de patromoine : 576 HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 16 décembre 2024 - 60 (01) 93040000 - 75 (92) 93-94 (02) 23704000 - 91 (77) 78-95 (02) 25500000

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros



Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE

Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 20006804700014
Code postal / Ville : 60106 Creil
Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Identifiant interne de la consultation : 2025DEC02 Mode de gestion
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : SYLVIE MARTINAT - Tél : +33 344647470 - Mail : s.martinat@creilsudoise.fr

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée

ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés renseignements à inscrire dans le formulaire DC1),

- Le candidat devra désigner la (des) personne(s) habilitée(s) à recevoir les communications de l'acheteur par l'intermédiaire de « la fiche contact ». Ce document permet à l'acheteur, en cas de nécessité, de transmettre par e-mail directement au service ou la personne en charge du dossier tous les courriers nécessaires au déroulement de la procédure.

Capacité économique et financière : * Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2) ;

* Déclarations appropriées de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Capacités techniques et professionnelles : * Liste des principales prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

Mercredi 26 novembre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Assistance à maîtriser d'ouvrage - Analyse du mode de gestion de la collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Classification CPV : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché

pour objectif une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) visant à accompagner la collectivité dans l'analyse des possibles modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA). Cette mission inclut une étude approfondie des différents modes de gestion du service (régie, délégation de service public, marché public, etc.). Le marché est composé d'une tranche ferme constituée de trois phases et d'une tranche optionnelle qui sera affermie dans un délai de six mois après la notification du marché. Les spécificités techniques sont décrites dans le cahier des clauses techniques particulières. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager ou non les négociations avec les trois premiers candidats classés après une première analyse sur la base des critères de sélection des offres. Lieu principal d'exécution : Les prestations seront exécutées sur le territoire de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise. La consultation comporte des tranches : Non. La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non. Marché allotи : Non

Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis : 23 octobre 2025

Enquête publique

VILLE DE SENLIS ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA REVISION DU PLU ET DU PERIMÈTRE DELIMITÉ DES ABORDS

Enquête publique de la révision du plan local d'urbanisme et du périmètre délimité des abords - du 12 novembre au 16 décembre 2025 à 17h00

Par arrêté n°LZ/2025/548 en date du 20 octobre 2025, le Maire de Senlis a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan

local d'urbanisme et le périmètre délimité des abords.

A cet effet, Mme LECLÈRE Jacqueline a été désignée par la Présidente du tribunal administratif comme commissaire-enquêteuse, et Mme ALAMAT

Duas comme commissaire-enquêteuse suppléante.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 12 novembre à 9 Heures 00 au 16 décembre 2025 à 17 Heures 00.

A la direction de l'aménagement et de l'urbanisme 57 rue Vieille de Paris, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h, et à l'accueil de la mairie 3 place Henri IV, les samedis matin.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier complet, notamment les avis des

personnes publiques associées et consultées : en mairie

adresses ci-dessus, sous version numérique et papier, et sur le site de la ville www.ville-senlis.fr,

sur la page dédiée du registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

<https://www.registredematerialise.fr/6838/>

Mme la commissaire-enquêteuse recevra en Mairie

(place Henri IV, en salle des Capitaines) le : Mercredi 22 novembre 2025 de 10h00 à 12h00

Samedi 29 novembre 2025 de 10h00 à 12h00

Mardi 16 décembre 2025 de 15h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations

sur le projet de plan local d'urbanisme révisé et le périmètre délimité des abords pourront être

consignées sur le registre d'enquête déposé en

Mairie, ou sur le registre dématérialisé à l'adresse :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6838/>, ainsi que par mail à l'adresse : enquetepublique-6838@registre-dematerialise.fr.

Elles peuvent également être adressées par écrit au

commissaire-enquêteur, en mairie au 3 place Henri IV 60 800 SENLIS, sous la référence apparente « enquête publique PLU ».

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse PLU@ville-senlis.fr.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU révisé et le périmètre des abords seront soumis pour approbation au conseil municipal de la ville de Senlis.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie au service urbanisme à l'issue de l'enquête, et sur le site de la commune www.ville-senlis.fr.

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est

Le Parisien

Publiez vos annonces dans Le Parisien



Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces : 01 87 39 82 96 - legales2@leparisien.fr